

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER
DU 9 MAI 2023**

Présidence de la séance : Madame Caroline BERTRAND – Doyen de l'UFR des Sciences Odontologiques

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
Collège A				
Professeur Caroline BERTRAND	x			
Professeur Marie-José BOILEAU	x			
Professeur Jean-Christophe FRICAIN		x	Sylvain CATROS	
Professeur Jean-Bruno ELLA N'GUEMA	x			
Professeur Sylvain CATROS	x			
Professeur Raphaël DEVILLARD		x		
Collège B				
Docteur Christophe BOU	x			
Docteur Audrey AUSSEL	x			
Docteur Yves DELBOS	x			
Docteur Laurie FUCHS		x	Docteur Audrey AUSSEL	
Docteur François ROUZE L'ALZIT		x	Docteur Rawen SMIRANI	
Docteur Rawen SMIRANI	x			
Personnels BIATSS				
Aïcha MAGRET	x			
Pascal HOUSTY	x			
Etudiants				
Rachel LACOUR	x			
Vincent MALET		x		
Clément MARTIN	x			
Agathe MICHELET	x			
Paul GALVEZ		x		
Blanche MERCERAND	x			
Justin VILLEDIEU		x		
Oriane DUFAURE		x		
Tom HELLY	x			
Imad EL OUARGUI	x			

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER
DU 9 MAI 2023**

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
Personnalités extérieures				
Monsieur Didier CUGY Représentant la mairie de Bordeaux Métropole		x	Caroline BERTRAND	
Monsieur Jacques WEMAERE Président de l'URPS	x			
Docteur Alain MANSEAU Représentant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes	x			
Monsieur Thierry THOMAS CHU de Bordeaux	x			
Madame Christine VASCHAMBRE-COUTURE Représentante du laboratoire PACEA		x	Caroline BERTRAND	
Docteur Nathalie DELPHIN Représentante du SFCD (syndicat des femmes chirurgiens-dentistes)	x			
Docteur Eléonore TRON Représentant l'ARS Nouvelle Aquitaine	x			
Représentante du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (en attente de désignation)		x		

08 h 30 : ouverture de la séance. Il est noté que le quorum est atteint.

Compte rendu du Conseil d'UFR du 9 mai 2023

Point 1 : Accueil – informations générales

Madame Bertrand débute ce conseil d'UFR par un tour de table afin d'accueillir et de présenter le Docteur Eléonore TRON, représentante de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Madame Bertrand informe les membres du conseil d'UFR que depuis le 30 mars dernier le Professeur Vianney Descroix (Paris) est le nouveau président de la Conférence des doyens. Les vice-présidents sont le Professeur Sylvie Jeanne (Rennes) et le Professeur Jean-Christophe Maurin (Lyon). Le secrétaire général est le Docteur Kazutoyo Yasukawa (Nancy).

Lors de la Conférence des doyens, il a été exposé que des praticiens étrangers européens s'étaient inscrits au Conseil de l'Ordre avec leur vrai diplôme européen mais faisaient valoir leur diplôme sur Doctolib comme issu d'une faculté française. Monsieur le Docteur Manseau confirme ces informations concernant Doctolib en expliquant que même certains étudiants s'y inscrivent en utilisant la dénomination de Chirurgien-dentiste français.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

Madame Bertrand informe les membres du conseil d'UFR qu'une réunion aura lieu le 13 juin 2023 pour les étudiants de Poitiers. Lors de cette réunion, des informations seront données aux étudiants concernant les aides possibles allant de la bourse au logement (en cours de finalisation) à l'aide financière à l'installation dans le département de la Vienne.

Monsieur Jacques Wemaere explique que l'URPS prend en charge la venue des étudiants issus des lieux de stage périphériques lorsqu'ils viennent en séminaires à hauteur de 75 euros par nuitée. L'idée est d'inciter les étudiants à s'installer là où ils font leur stage clinique annuel et de ne les faire revenir à Bordeaux que pour les séminaires.

Madame Bertrand indique que pour les assistants de niveau 2 les choses semblent avancer mais n'a aucune information sur les modalités de leur formation dès lors que celles-ci seront amenées à exercer des soins de prévention sur un patient.

Présentation des textes juridiques :

La responsable administrative Madame Marcouiller présente les textes juridiques récemment sortis au Journal Officiel.

- **Le décret n°2023-260 du 7 avril 2023** relatif au droit de dérogation du directeur général de l'agence régionale de santé. Ce décret permet au Directeur général de l'agence régionale de santé de déroger aux normes arrêtées par l'administration de l'Etat dans certains domaines précis.
- **L'arrêté du 13 avril 2023** concernant la nomination des membres du conseil scientifique en odontologie.
- **L'arrêté du 3 mai 2023** fixant le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés par les étudiants de deuxième et de troisième cycle des études d'odontologie. Cet arrêté fixe à 11 le nombre de contrats d'engagement de service public pour les étudiants du deuxième cycle et 3 pour les étudiants du troisième cycle. Cela permet de satisfaire toutes les demandes d'étudiant(e)s recueillies à Bordeaux.

Point 2 : Approbation du compte rendu du 17 janvier 2023

Madame Bertrand soumet le projet de compte rendu du conseil d'UFR du 17 janvier 2023 aux membres du conseil qui l'approuvent. Le Docteur Eléonore Tron s'abstient, n'étant pas présente lors du précédent conseil.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

Point 3 : Révision des effectifs

Dans le cadre du point sur la révision des effectifs, Madame Bertrand annonce aux membres du conseil que Monsieur Emmanuel D’Incau a réussi son concours et sera donc nommé PU-PH au premier septembre 2023.

Les postes étant de plus en plus difficiles à pourvoir, nous incitons les jeunes à faire carrière. Dans la sous-section de prothèses, de nombreux départs sont à venir mais la relève semble assurée dans ce département..

Madame Bertrand rappelle qu’en raison de la fusion des statuts de l’odontologie avec la médecine, les postes de CCU-AH temps partiels deviendront à compter du 1^{er} janvier 2027 des postes temps pleins. La transformation des postes implique deux choses : la première le temps plein signifie ne plus pouvoir travailler en libéral, et la seconde concerne les conditions puisque les candidats aux postes de CCU-AH devront être porteurs d’un DES.

Madame Bertrand fait part de son inquiétude face aux nouvelles facultés qui n’ont pour la plupart pas de professeurs. Ils bénéficient donc d’aides extérieures, et reçoivent des libéraux qui travaillent en cabinet pour encadrer les étudiants de premier cycle en TP. La problématique réside en l’avenir de ces nouvelles facultés car si tous les CCU-AH sont voués au temps plein, les difficultés de recrutement dans ces nouvelles facultés seront majeures, y compris également dans nos facultés plus anciennes. Cette situation pourrait peut-être permettre de demander à nos tutelles un délai supplémentaire pour la conservation de quelques postes de CCUAH temps partiel.

Au sein de l’UFR, il reste actuellement 21 postes temps partiels à transformer en temps plein. Le Ministère financera 25% de ces supports de postes et le CHU financera les 25 % autres. Les CCU-AH temps partiels sont en temps plein universitaire et en temps partiel hospitalier.

Par ailleurs, Madame Bertrand indique qu’une demande pour un poste de PHU a été acceptée pour l’UFR.

Monsieur Ella exprime que les postes financés par les CHU, le sont en réalité par les pôles d’affectation c’est-à-dire par l’activité du service d’affectation du praticien temps plein. Monsieur Thomas admet qu’un projet devrait être mis en place pour garantir un équilibre médico-économique. Madame Bertrand indique que c’est un problème national.

Madame Aussel indique que les étudiants qui seront recrutés en CCU-AH préparent leur vie future et ne veulent pas forcément de temps plein.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

Point 4 : Calendrier 2023-2024

Le point concernant le calendrier de l'année universitaire 2023-2024 est reporté au prochain conseil d'UFR en raison du manque d'informations suffisantes.

Point 5 : Modification DIU Laser

Madame Bertrand explique un déficit d'inscrits pour le DIU Laser cette année. C'est une des raisons pour lesquelles le DIU Laser se fera en partie en distanciel à partir de l'année prochaine. La modification du DIU comprend son mode hybride avec des cours une fois sur Bordeaux puis une fois sur Nice, et tout le reste via des modules sur une plateforme.

Les travaux pratiques seront effectués sur les modules en présentiel et le reste des cours se feront sur la plateforme en ligne. Les étudiants auront un mois pour travailler sur chaque module de cours. Ils seront complétés à la fin par des échanges en visioconférence. Un travail personnel sera demandé sur chaque thématique avec une synthèse bibliographique mise à disposition.

Madame Le Professeur Caroline Bertrand explique que les modifications du DIU concernent également l'intitulé du DIU qui devient le DIU Laser et Médecine Bucco-dentaire, le changement de co-responsable, la capacité d'accueil, les conditions d'inscription, la nature des épreuves et la validation.

Les membres du Conseil d'UFR approuvent ces modifications à l'unanimité.

Point 6 : Modification DU Anatomie tête et cou

Madame Le Professeur Caroline Bertrand soumet au vote des membres du Conseil d'UFR la suppression de l'examen probatoire du DU Anatomie Tête et Cou, option Chirurgie orale.

Les membres du Conseil d'UFR approuvent cette modification à l'unanimité.

Point 7 : Projet maitres de stage universitaires

Monsieur Bou présente aux membres du conseil un diaporama concernant le projet des maitres de stage universitaires.

L'objectif vise à améliorer la qualité et la structuration de la formation auprès des maitres de stage pour une insertion professionnelle optimale via l'acquisition de connaissances et de compétences complémentaires indispensables à tout professionnel de santé.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

Il a été constaté que si la 6ème année a permis d'améliorer l'insertion professionnelle, elle est encore insuffisante.

La formation des maitres de stages est indispensable car il semble qu'il y ait une demande d'acquisition de plus de notions pratiques et théoriques dans le cadre pédagogique. Monsieur Bou souhaite que le stage actif soit repensé totalement et que la notion d'agrément de terrain de stage soit revue.

Les réalités actuelles montrent que la grande majorité des stages ne sont que passifs et donc d'observation. Les maitres de stage sont pour beaucoup d'anciens AHU, des attachés ou des jeunes praticiens. Le stage se déroule sur une durée de 250h avec la possibilité pour l'étudiant de cumuler deux stages de 125h sur des sites différents. A ce jour, 15% des étudiants ont terminé leur stage d'insertion à la vie professionnelle.

Monsieur Bou fait état d'une confusion dans l'esprit des étudiants entre les remplacements et la nécessité de ce stage chez le praticien. Les étudiants voient ce stage comme une obligation pour valider leur année alors qu'il est une chance réelle de découvrir le mode de fonctionnement d'un exercice libéral.

Plusieurs propositions sont actuellement en cours de réflexion en conférence des doyens afin de demander un véritable statut de maitre de stage avec une rémunération associée comme cela existe déjà au sein de la médecine générale.

L'idée serait d'étaler le stage dans le temps et de prévoir :

1. un stage d'observation en 4ème
2. Un stage en supervision en 5ème année
3. puis un stage en autonomie contrôlée en 6ème année.

Il faudra trouver un coordinateur de stage, lien incontournable entre les étudiants et leurs maitres de stage au sein de l'UFR.

Madame Delphin souligne l'intérêt pour le maitre de stage de bénéficier d'une bonne formation pour savoir exactement ce qu'ils doivent faire pour rendre ce stage vraiment bénéfique pour l'étudiant.

Monsieur Jacques Wemaere explique que la difficulté importante à l'avenir sera de trouver un nombre suffisant de maitres de stages pour accueillir le nombre d'étudiants qui ne cesse de croître.

Monsieur Bou indique que la formation des maitres de stages ne sera pas prévue en formation DPC cette année. Toutefois, une première formation gratuite en septembre prochain, basée sur un partage d'expérience, leur sera proposée.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

Point 8 : R3C

Madame Bertrand présente la mission flash du MESRI demandée par Monsieur Olivier Laboux pour débloquer la réforme du troisième cycle. Cette mission a cependant été suspendue par le MSS car ils n'avaient pas été associés à sa mise en place.

Quoi qu'il en soit, les propositions issues de cette mission flash étaient orientées vers : un DES court de 1 an, 6 DES long (4 ans), un DES de chirurgie orale en 4 ans, un DES de santé publique orale en 4 ans, un DES d'odontologie pédiatrique en 3 ans, un DES d'odontologie hospitalière et une éventuelle conservation du DES médecine bucco-dentaire en 3 ans avec une dernière année à option (parodontologie, prothèse endodontie).

Le Ministère de la santé a demandé que soient interdites les options de DES en 1 an et de résidanat.

Madame Bertrand se dit inquiète sur l'avenir de l'odontologie, s'ils ne trouvent pas de solution pour le DES en 1 an car c'est dans ce pool d'étudiants externes que l'on trouve les futurs enseignants HU de demain. Le DES permettrait une rémunération pour un envoi sans stress dans les territoires, cela leur ouvrirait la possibilité d'une année recherche et également l'accès à des FST.

Madame Delphin explique que c'est aussi l'enjeu de notre profession médicale et que malheureusement elle craint également qu'elle bascule dans le domaine du paramédical si aucune solution n'est trouvée.

Point 9 : Maillage territorial : focus sur le site de Poitiers

Madame Bertrand présente le maillage territorial avec notamment la création des nouvelles facultés. Parmi ces nouvelles facultés, la faculté de Tours semble très bien préparée. La situation semble beaucoup plus complexe et difficile pour les autres facultés.

Les facultés de Lyon et Bordeaux ont choisi une voie différente en décidant de créer des antennes universitaires respectivement à Grenoble et à Poitiers pour les étudiants de 6^{ème} année.

Dès Septembre 2023, l'antenne universitaire d'odontologie de Bordeaux s'ouvrira à Poitiers pour les étudiants qui vont partir là-bas. Ces étudiants reviendront pour les séminaires à Bordeaux pour les enseignements purement odontologiques. Tous les enseignements relatifs à l'insertion professionnelle seront réalisés à Poitiers avec des professionnels locaux. Monsieur Bou partira à Poitiers quelques jours pour aider à l'organisation de ces demi-séminaires en lien avec le Dr Franck Florentin.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

Concernant les sites périphériques nous avons actuellement Poitiers, Périgueux, Limoges, Libourne, Agen, Mont de Marsan, Brive et Angoulême. Ce dernier est suspendu en raison de problématique d'encadrement. Madame Bertrand aimerait étendre l'implantation de nouveaux terrains de stage à Langon et à Pau mais pour le moment les premières discussions avec Langon ne semblent pas probantes malgré le soutien de l'ARS.

Un représentant étudiant questionne les membres du conseil sur le site de La Rochelle. L'URPS et l'Ordre indiquent que sur l'Atlantique ce n'est pas La Rochelle qui est le plus sous-doté, mais plutôt Rochefort ou Niort.

Monsieur Delbos explique que lorsque l'on crée des antennes, il faut savoir si on a des étudiants qui viennent de ces territoires et si les sites d'accueil souhaitent proposer cette offre de soin public pour pallier les praticiens libéraux souvent dans l'impossibilité de prendre en charge plus de patients.

Madame Bertrand rappelle que les capacités d'accueil ont été évoquées avec le directeur général de l'ARS l'année dernière. A l'issue de ces discussions, la décision a été prise par l'ARS de demander au CHU la création d'un nouveau site hospitalier avec 80 fauteuils sur Xavier Arnozan permettant d'augmenter les capacités d'accueil en particulier celles issues de Poitiers. En 2022, nous avons accueilli 18 étudiants en provenance de Poitiers sur les 21 attendus, 21 étudiants sont attendus à la rentrée 2023.

Le bâtiment hospitalier devrait être livré au premier semestre de 2026.

Aussi, suivant nos engagements respectifs avec le Directeur Général de l'ARS, 36 étudiants de Poitiers seront accueillis à la rentrée 2024 à Bordeaux ainsi que 80 étudiants de Bordeaux au lieu de 70 aujourd'hui et 6 étudiants de Limoges au lieu de 4 actuellement. Nous allons ainsi passer à un effectif de 130 étudiants par an contre 104 aujourd'hui qui rentreront en clinique en septembre 2026. Les 6^e années seront plus nombreux à l'avenir à retourner à Poitiers en 6^e année. Concernant les passerelles, nous sommes passés de 6 à 9 candidats dès cette année.

Point 10 : Projet nouveau pôle odontologie

Monsieur Ella présente le projet du nouveau Pôle odontologie du CHU de Bordeaux.

Plusieurs objectifs sont attendus pour ce nouveau pôle :

- Passer entre 8 et 9 venues patients par fauteuil par jour.
- Densifier l'activité avec l'ouverture d'un fauteuil à 90%. Toutefois cela peut poser des problèmes de désinfection des fauteuils dus au manque de personnel et notamment par absentéisme du personnel paramédical. Cette exploitation soutenue peut aussi exposer aux pannes des rotatifs...

COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 9 MAI 2023

- L'objectif du CHU est de faire mieux en termes d'intervention au bloc sous AG car actuellement les délais ne sont pas acceptables (en odontologie pédiatrique en particulier)
- Projet d'équipement en appareils d'imagerie (cone beam, panoramique, télépanoramique...)

Monsieur Ella indique que l'un des points importants (vigilance absolue) pour le futur site est la cotation de tous les actes réalisés. Si l'acte n'est pas coté, on ne peut pas le facturer. L'augmentation de l'activité et l'effectivité de la cotation des actes sont un vrai levier pour garantir l'équilibre économique dans le schéma d'amortissement du futur site.

Le pôle est actuellement réparti sur 3 sites : Saint-André avec 15 fauteuils, Pellegrin avec 22 fauteuils et Xavier Arnozan avec 18 fauteuils. Le projet du nouveau pôle pour 2026 aura pour impact l'ajout de 28 fauteuils supplémentaires. Une nouvelle organisation du pôle sera présentée comme suit : Saint-André avec 3 fauteuils (2 pass BD / 1 urgence de nuit) et Xavier Arnozan avec 80 fauteuils (15 ODF, 18 chirurgie orale, 42 MBD, 5 urgence de jour).

Le nouveau bâtiment est prévu pour la fin automne 2026. Les différentes étapes du prévisionnel du projet sont en cours avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage (A2M0) et une agence d'organisation RH (GOHVE).

La prochaine étape est la finalisation de la phase pré programme fin juillet afin d'avoir un programme détaillé à l'automne 2023, un lancement de la procédure d'appel à candidature et parallèlement des travaux sur les maquettes RH, organisation médico soignante, équipement ...

Madame Delphin demande si cela pourrait faire partie d'un financement CRIS du Ségur de la santé ? C'est un financement pour faciliter l'accès aux soins (investissement). Madame Tron indique que le projet du nouveau CHU pourrait en faire partie. L'ARS finance le renouvellement du parc à hauteur de 28 fauteuils.

Questions diverses :

Concernant les formations continues, de plus en plus d'étudiants de 5ème et de 6ème année souhaitent faire des formations qualifiantes notamment le MEOPA et CBCT.

Monsieur Manseau indique que c'est un problème récurrent soumis au Conseil de l'Ordre. Cela correspond souvent aux étudiants arrivant en cabinet en remplacement et qui ne peuvent pas exercer.

Madame Bertrand se demande s'il y a une reconnaissance de la qualification acquise alors que le praticien est encore étudiant.

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER
DU 9 MAI 2023**

Monsieur Delbos admet que l'étudiant peut suivre la formation CBCT, l'attestation lui est remise, mais il ne pourra en faire état que lorsqu'il sera diplômé.

Monsieur Manseau explique qu'il va demander à ce que cette formation soit valable dès lors qu'ils ont reçu l'attestation.

Madame Bertrand remercie les membres du conseil pour leur présence et leur participation à ce conseil.

La séance est levée à 11h34.

Bordeaux, le 9 mai 2023

Le Doyen de l'UFR des Sciences odontologiques

Professeur Caroline BERTRAND